

Compte rendu du CCE du 2 avril 2014

Présent(e)s pour le CGT :

Abal-Kassim Ali Combo (Mayotte 1^{ère}), **Anne Berger** (Pôle Sud Est), **Marc Chauvelot** (Pôle Nord Est), **Fabrice Craig** (Guyane 1^{ère}), **Daniel Gaudechon** (Pôle Sud Ouest), **Jean-Hervé Guilcher** (Pôle Nord Ouest), **Hervé Guillermic** (Pôle Nord Ouest), **Annabelle Igier** (Pôle Nord Est), **Gaby Laurier** (Martinique 1^{ère}), **Nasalio Lelevai** (Wallis et Futuna 1^{ère}), **Moinahouri Madi Ousseni** (Mayotte 1^{ère}), **Katalina Lutui** (Wallis et Futuna 1^{ère}), **Fernando Malverde** (Pôle Nord Ouest), **François Marlin** (Martinique 1^{ère}), **William Maunier** (Pôle Nord Est), **Pierre Mouchel** (Pôle Sud Ouest), **Beatha Nestor** (Guyane 1^{ère}), **Marie Lindjie Passée** (Réunion 1^{ère}), **Johny Payet** (Réunion 1^{ère}), **Cyril Pinato** (Alsace), **Didier Ricou** (Polynésie 1^{ère}), **Nathalie Sanchez** (Pôle Sud Est), **Katalina Tipiuko** (Wallis et Futuna 1^{ère})

Représentant syndical: **Luc Deléglise** (Siège)



1. Cession des parts de Gulli	2
2. Désignation de l'expert pour les comptes et constitution des commissions	3
3. Présentation du projet Horizon 2015	3
4. Plan de départs volontaires.....	3
5. Information sur le Kiosque RH.....	4
6. 1% logement 2012	4
7. Information sur le KaSat.....	4

A peine connue la confirmation d'Aurélié Filippetti en tant que ministre de tutelle de France télévisions, M. Pflimlin a demandé une suspension de séance. Etait-il pressé de féliciter sa patronne et de l'assurer d'une exécution sans faille de sa feuille de route ? Peu de chances en effet de voir évoluer un COM qui programme jusqu'en 2015 la poursuite du plus grand plan d'économies de l'histoire de la télévision publique.

Les vœux pieux du PDG sur un élargissement de la redevance aux nouveaux modes de réception de la télévision ont-ils une

chance d'être entendus par une ministre qui considère que France télévisions n'a pas besoin de moyens supplémentaires, qui s'est toujours opposée au retour de la publicité après 20H et qui assume sans sourciller la baisse de 20% des budgets de son ministère?

La situation est d'autant plus compliquée que la publicité rentre difficilement avec des perspectives de plus en plus à court terme, semaine par semaine. Et ce n'est pas la publicité sur Internet, même avec une croissance de 50% (15 M€ espérés en 2015) qui confortera le chiffre d'affaires.

Dans le même temps l'arrivée de Netflix en Europe cet automne avec une offre de programmes en VOD à bas prix et des capacités de production et de distribution qui lui permettent de contourner les chaînes, risque de bouleverser complètement le marché des droits. Son installation au Luxembourg lui permettra de surcroît d'échapper à toutes les obligations auxquelles les chaînes nationales sont astreintes.

A l'initiative de la CGT, un long débat s'en suit sur la phase de transposition et d'harmonisation salariale qui perturbe toujours les salariés de l'entreprise ainsi que sur la mise en œuvre chaotique de la quasi-totalité des outils de convergence liés à l'entreprise unique. A commencer par PapyRHus, le logiciel unique de paie qui provoque une légitime exaspération tant des utilisateurs que des personnels permanents ou précaires. La direction reconnaît des erreurs, parle de difficultés de paramétrage et jure ses grands dieux qu'elle met tout en

œuvre pour limiter la casse... M. Pflimlin s'est engagé solennellement à ce que tous les salariés aient une réponse motivée à leur contestation de transposition et avant que celle-ci ne soit effectuée.

La CGT a aussi évoqué le bug de nos sites web régionaux lors du premier tour des élections municipales qui aurait, selon la direction, touché la totalité des opérateurs (l'AFP, France Bleu et les sites de la PQR). Le Snj CGT a dénoncé le déséquilibre évident des temps de parole en faveur de l'extrême droite pendant la campagne.

Concernant les régions, M. Pflimlin a évoqué les travaux de la commission Brucy dont les conclusions seront connues avant l'été. S'il considère que les contenus éditoriaux devraient être différents d'une région à l'autre, il admet qu'une autonomisation des grilles pourrait conduire à l'attribution de nouveaux canaux. Il évoque les canaux des chaînes locales privées dont beaucoup sont dans des situations difficiles. Pour des partenariats publics-privés ?

1. Cession des parts de Gulli

Martin Ajdari rappelle le contexte. La chaîne Gulli est née de la volonté de Marc Tessier de doter le bouquet public d'une chaîne enfance. Initialement comprise dans le grand projet TNT retoqué par MM. Raffarin et Aillagon, Gulli a été créée en 2005 par Lagardère et France télévisions (34%), son équilibre économique a été atteint en 2012.

France télévisions n'ayant pu monter au capital de Gulli et ayant des difficultés à faire respecter sa vision éditoriale, la décision de céder la participation a été prise. Dans le même temps France 4 a été transformée en chaîne enfance à compter du 31 mars dernier.

Cette cession est une opération blanche dans laquelle France télévisions ne perd pas d'argent et peut même espérer en récolter un peu. 19,1 M€ à la cession, une quote-part de la trésorerie et un supplément de 1,6 M€ par an pendant trois ans si les progrès de France 4 ne font pas d'ombre à Gulli. Dans le même temps France 4 est prié de ne pas faire de pub en journée.

Au final, cette transaction intervient dans un moment peu propice. M. Ajdari admet que Gulli était plutôt valorisée à hauteur de 100 M€ il y a trois ans alors qu'elle ne l'est plus qu'à 75 M€ aujourd'hui.

2. Désignation de l'expert pour les comptes et constitution des commissions

Le Cabinet Secafi est désigné pour expertiser les comptes de l'entreprise.

Les commissions obligatoires du CCE ainsi que la commission outremer ont été constituées. Les commissions facultatives seront constituées lors de la prochaine séance.

3. Présentation du projet Horizon 2015

Michel Kops, patron des Outremer 1^{ère}, est venu présenter le projet stratégique "Horizon 2015" pour les outremer. L'ambition repose sur trois piliers :

- 1- être un média généraliste de proximité fonctionnant en réseau ;
- 2- favoriser la convergence dynamique des médias dans le respect des identités ;
- 3- tenir compte de la contrainte économique.

M. Kops est un orateur convaincu lorsqu'il décrit la férocité de la concurrence privée, adossée à de puissants groupes monopo-

listiques intervenant dans une multitude de secteurs dans chacun des territoires. L'enjeu pour le service public est donc de passer d'une "utilité sociale" à une "indispensabilité sociale" (sic).

Sauf que la belle ambition butte sur l'absence de moyens identifiés et sur la réalité du plan de suppression de 54 postes dans les Outremer...

La commission Outremer se réunira le 11 avril pour un approfondissement sur tous ces sujets.

4. Plan de départs volontaires

➤ L'AITV et le sous-titrage info

La direction justifie sa décision d'externaliser l'AITV par le désengagement du ministère des affaires étrangères qui finance l'AITV par le biais de CFI. Elle prétexte aussi de la réorientation politique de la mission et du changement du paysage télévisuel.

A propos du sous-titrage info de France 2, la CGT a dénoncé une politique délibérée de la direction pour disqualifier l'outil interne. Concernant ces secteurs, la DIRECCTE de Paris a demandé à la direction, si elle maintient son projet, de prévoir un plan de reclassement spécifique pour les personnels.

➤ Poursuite des négociations

Les élus ont approuvé la décision des organisations syndicales de poursuivre les négociations la semaine du 7 au 11 avril. Le cabinet d'expert a remis un ensemble détaillé de propositions alternatives. Compte tenu de la complexité de l'opération il recommande le séquençage de la consultation.

Pour l'instant, il faut bien déplorer que la direction n'a pas vraiment fait évoluer son projet initial. Elle a principalement pris en compte les recommandations formulées par la DIRECCTE de Paris dans un courrier du 17 mars et qui concernent les modalités d'accompagnement des départs. Mais aucune réponse pour l'instant aux propositions alternatives d'économies et de développement des recettes.

5. Information sur le Kiosque RH

Il s'agit d'un nouvel outil de dématérialisation destiné à la gestion du temps de travail, des temps de présence et d'absence, des congés et de la formation (entretiens). Il permettra de tenir à jour les compteurs d'heures supplémentaires, les récupérations. Certains déclaratifs comme la demande de congé ou le relevé individuel d'activité seront dématérialisés.

Cette application est connectée à Omega et Toutatis qui permettent une première saisie du temps de travail. Elle est inaccessible de l'extérieur de l'entreprise "pour des raisons de sécurité" explique la direction.

Le compte épargne temps pourra aussi être alimenté.

Le chef de service peut déléguer sa responsabilité à un(e) assistant(e) pour la validation. Pour la direction ce n'est qu'une couche technique qui vient s'ajouter à des couches existantes, elle concernera les permanents et les occasionnels. Le déploiement se fera courant 2014 par vagues. Magazine d'information, FTVEN, ISI, Communication interne, Mayotte 1ère, des antennes régionales...

Pour la CGT ce projet n'a rien d'anodin, il peut avoir des conséquences considérables sur l'activité des assistant(e)s administratif(ve)s. A propos des auto-déclaratifs, la direction cafouille. Elle s'avère incapable de préciser quelles seront les "bornes" permettant d'encadrer le temps de travail quotidien et hebdomadaire.

6. 1% logement 2012

Les élus s'abstiennent sur le 1% logement 2012 à l'exception des élus de la Cgc qui votent contre en raison du rôle joué par l'assistante sociale dans l'attribution des

logements (?). Vote quelque peu paradoxal quand on sait que la commission logement, présidée par un élu de la Cgc, n'a jamais été réunie en deux ans !

7. Information sur le KaSat

Les élus ont voté à l'unanimité [une motion](#) désignant le cabinet Secafi pour une expertise sur l'introduction de la nouvelle technologie KaSat (désormais nommé VRC, véhicule de reportage connecté).

La direction a eu beau prétendre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, elle doit bien reconnaître que le

déploiement de cet outil est en cours en Ile-de-France, en Nord Pas-de-Calais, en Auvergne et peut-être au Siège (la direction n'est pas très sûre !), sans que les conséquences sur l'emploi, les conditions de travail, la sécurité et la qualité du service n'aient fait l'objet d'une étude d'impact préalable.

En marge du CCE, on a appris que la coalition Cfdt/Cgc avait été déboutée de sa demande d'annulation du résultat des élections remportée par la CGT à Mayotte. Ce nouvel exploit juridique s'ajoute à la liste des (très) nombreuses procédures perdues par cet inséparable duo qui a manifestement beaucoup d'argent à perdre.

Paris, le 7 avril 2014

Vos élu(e)s de la CGT se tiennent à votre disposition

Désignation d'un expert sur la nouvelle-technologie KA-Sat

Conformément à la résolution adoptée lors du CCE du 18 décembre 2013, les élus du CCE désignent le cabinet SECAFI pour mener à bien une expertise sur les conséquences de l'introduction de la nouvelle-technologie KA-SAT.

Adopté par les élus.

Paris, le 2 avril 2014